

A2SC Agence Sécurité Service Conseils
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 bis Le Haut-Coin
44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE
889 124 384 RCS NANTES

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 6 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le six mars,
A 9 heures,

Monsieur Dominique LEPINAY,
demeurant 2 bis Le Haut-Coin 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la
Société A2SC Agence Sécurité Service Conseils,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du « 2 bis Le Haut-Coin, 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE » au « 5 avenue de Nantes 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE » à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 5 avenue de Nantes 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE."

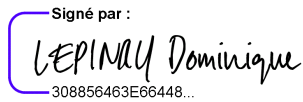
Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
Dominique LEPINAY

Signé par :

308856463E66448...